

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE CHARLEVOIX  
MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 8<sup>e</sup> jour de juillet 2019, à l'heure et au local ordinaire des séances du conseil.

Assistaient sous la présidence de monsieur Gérald Maltais, François Fournier, Serge Bilodeau, Marie-Ève Gagnon, Jérôme Bouchard, Jacques Bouchard, Olivier Dufour, tous conseillers(ère) formant quorum.

Ordre du jour

- 1- Ordre du jour
  - 1 a) Période de question du public
- 2- Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 juin 2019
  - 2 a - Adoption et suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 25 juin 2019
- 3.- Comptes fournisseurs de juin 2019
  - 3.1- Liste des chèques et des paiements effectués suivant les comptes acceptés en juin 2019, les résolutions ainsi que les dépenses effectuées en vertu du règ. no 367.
- 4- Avis de motion & règlements
  - 4.1- Avis de motion – Amendement au règlement de zonage no 603
- 5- Résolutions
  - 5.1- Camion de déneigement – achat ou location
  - 5.2- Mandat Tremblay, Fortin, arpenteurs – Dossier rue privée
  - 5.3- Déneigement – secteur du Le Fief - soumission
  - 5.4- Camion 4 x 4 (pickup) – soumission
  - 5.5- Demande de permis de construction phase 2 « Les Dômes de Charlevoix » - en vertu du règlement sur les PIIA
  - 5.6- Demande de certificat d'autorisation de travaux correctifs à un mur de soutènement lot 4 791 838 (954, rue Principale) – opinion géotechnique – zone à risques de mouvements de terrain
  - 5.7- Demande de permis d'agrandissement lot 4 791 615 (27, rue Émile-Gagné) – opinion géotechnique – zone à risques de mouvements de terrain
  - 5.8- Demande de permis de construction – garage et gazebo – 25, rue Bergeron – en vertu du règlement sur les PIIA
  - 5.9- Demande de permis de construction lot 4 793 115 (chemin Jori-Smith) – en vertu du règlement sur les PIIA
  - 5.10- Demande de permis de construction garage privé lot 4 791 953 (10, rue Dufour) – en vertu du règlement sur les PIIA
  - 5.11- Demande de permis de construction d'une remise lot 4 791 860 (9, rue du Couvent) – en vertu du règlement sur les PIIA
  - 5.12- Formation des élus
  - 5.13- Programme de soutien financier aux initiatives soutenant l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques
  - 5.14- Appel de candidature – Comité environnemental
  - 5.15- Retrait – Enseigne limite MRC de Charlevoix
6. Prise d'acte de la liste des permis émis en juin 2019

7. Courrier de juin 2019
8. Divers
9. Rapport des conseillers(ères)
10. Questions du public
- 11- Ajournement ou levée de l'assemblée

Rés.010719

1.- Ordre du jour

Il est proposé par Marie-Ève Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que l'ordre du jour est accepté tel que rédigé et communiqué.

ADOPTÉE

1 a) Période de questions portant sur l'ordre du jour

Rés.020719

2- Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 10 juin 2019

Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil, tenue le 10<sup>ème</sup> jour de juin 2019 est accepté, tel que rédigé et communiqué.

ADOPTÉE

Rés.020719 - 1

2 a - Adoption et suivi du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 25 juin 2019

Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil, tenue le 25<sup>ème</sup> jour de juin 2019 est accepté, tel que rédigé et communiqué.

ADOPTÉE

Rés.030719

3- Comptes à payer - juin 2019

**NOM**

**SOLDE**

**FOURNISSEURS REGULIERS**

<b>9181-0911 QUÉBEC INC.</b>		
2019-06-18	1200	459.90
ESCARPEMENT		
2019-06-19	1201	1 655.64
RUISSEAU ESCARPEMENT		
2019-06-04	1269	2 362.63
ESCARPEMENT		
<b>TOTAL</b>		<b>4 478.17</b>
<b>9399-9456 QC INC.</b>		
2019-06-25	10	8 232.21
TEMPS ABATTEUSE		
<b>TOTAL</b>		<b>8 232.21</b>
<b>LES AGENCES DE L'EST P.J.</b>		
2019-06-01	16333	6 611.06
MOBILIER POUR CARREF		
<b>TOTAL</b>		<b>6 611.06</b>

ÉNERGIES SONIC INC.		
2019-06-27	00024478735	1 856.85
	DIESEL	
TOTAL		1 856.85
ANTIQUITÉS BROCANTE CHARLEVOIX		
2019-06-06	3142	114.98
	PIEUX HIVERS	
TOTAL		114.98
APSAM		
2019-06-19	19425	135.00
	FORMATION GAETAN, LO	
TOTAL		135.00
AREO-FEU		
2019-06-01	F-0009614	404.83
	SAC HYDRANT-ROUGE	
2019-06-01	F0009613	1 868.88
	ÉQUIPEMENTS	
2019-06-01	F0010853	713.13
	PIÈCES ET MAINNS-D'O	
TOTAL		2 986.84
ARPO GROUPE-CONSEIL		
2019-06-01	LE-0370	574.88
	SIMULATION VIRAGE DE	
TOTAL		574.88
ATELIER MÉCANIQUE DUFOUR		
2019-06-20	M25931	165.97
	TRAILLEUR	
TOTAL		165.97
BDO CANADA S.R.L.		
2019-06-01	CINV0074486	6 765.87
	RÉVISION ORAGNISATIO	
2019-06-01	CINV0150826	106.36
	RÉVISION ORGANISATIO	
TOTAL		6 872.23
BETON PROVINCIAL LTEE		
2019-06-01	1697529	1 457.78
	BÉTON CHAPELLE	
TOTAL		1 457.78
BILODEAU CHEVROLET		
2019-06-11	136815	589.65
	ÉQUIPEMENTS POUR #65	
2019-06-11	136829	119.67
	HUILE #65	
2019-06-11	136832	126.77
	BOYAU GMC #65	
TOTAL		836.09
BOUCHARD GAGNON EXCAVATION INC.		
2019-06-04	16CG0059-01	459.15
	MAINTIEN POINCEAU7 D	
2019-06-03	19-031	431.16
	PONCEAU ST-PLACIDE	
2019-06-28	19-062	528.89
	PONCEAU	
TOTAL		1 419.20
CACI FTD		
2019-06-03	3108	232.82
	TRAVAUX SUR SITE INT	
TOTAL		232.82
CAMION INTERNATIONAL ELITE		
2019-06-01	1128078	206.85
	TAMBOUR	
TOTAL		206.85
CAMIONS GLOBOCAM QUÉBEC ET LÉVIS		
2019-06-01	GQ14600	58.19

# 51	
2019-06-12 GQ16608	12.89
RÉPARATION #51	
2019-06-17 GQ16837	136.25
RÉPARATION #51	
2019-06-20 GQ17000	238.90
RÉPARATION #51	
2019-06-28 GQ17414	505.04
PIÈCES #51	
2019-06-25 GQ17454	246.00
RÉPARATION #51	
2019-06-26 GQ17498	63.18
# 51	
TOTAL	1 260.45
CEGEP DE JONQUIERE	
2019-06-01 148431	86.23
FORMATION RICHARD	
TOTAL	86.23
CÉGEP DE SAINT-FOY	
2019-06-14 01259910	1 891.34
FORMATION GESTIONNAI	
TOTAL	1 891.34
CENTRE JARDIN DE LA BAIE	
2019-06-10 3352	365.25
JOURNÉE DE L'ARBRE	
TOTAL	365.25
CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC	
2019-06-21 DGA004322	574.88
ABONNEMENT ORGANISME	
TOTAL	574.88
CERTIFIED LABORATORIES	
2019-06-27 607920	1 673.87
AEROSOL	
TOTAL	1 673.87
CHEZ S. DUCHESNE INC.	
2019-06-04 1746471	28.94
GAZABO	
2019-06-06 1747708	73.50
RÉPARATION CHAPELLE	
2019-06-11 1749372	16.02
GAZABO	
2019-06-11 1749373	-18.32
GAZABO	
2019-06-11 1749375	83.85
GAZABO	
2019-06-13 1749731	22.74
GAZABO	
2019-06-12 1750226	74.70
GAZABO	
2019-06-17 1752011	32.40
TRAILLEUR	
2019-06-19 1753238	84.99
FOURNITURES VOIRIE	
2019-06-21 1753843	54.44
BRIS HIVERS ÉCOLE CH	
2019-06-27 1756270	46.64
BUREAU AMÉNAGISTE	
TOTAL	499.90
CLAUDE BOUCHARD	
2019-06-27 49	1 025.00
MOUSTIQUAIRE CHAPPELL	
TOTAL	1 025.00
CONCEPTION GRAFIKAR	
2019-06-13 21148	439.20

PANNEAUX CHAPELLE		
TOTAL		439.20
CONSTRUCTO SÉ@O		
2019-06-01	0000166132	-129.90
CRÉDIT		
TOTAL		-129.90
CONSTRUCTION MP		
2019-06-19	2888	1 251.75
PONCEAU ST-PLACIDE		
TOTAL		1 251.75
DENYS FORGUES		
2019-06-04	12	1 400.00
COACHING		
TOTAL		1 400.00
DISTRIBUTION SIMARD INC.		
2019-06-01	63451	182.78
FOURNITURES VAISSELL		
2019-06-01	63472	22.94
NETTOYANT		
2019-06-11	63857	109.07
PAPIER HYGIÉNIQUE		
2019-06-25	64180	149.46
BATTERIE GMC #65		
TOTAL		464.25
LES ENTREPRISES FORESTIÈRES R.Y. INC.		
2019-06-09	1872	431.16
PARC INDUSTRIEL		
TOTAL		431.16
ÉLECTRICITÉ GAUTHIER		
2019-06-01	A 13070	983.91
BOITE RONDE		
TOTAL		983.91
GROUPE ENVIRONEX		
2019-06-30	487768	34.49
RÉSERVOIR VILLAGE		
2019-06-30	487769	206.96
RÉSEVOIR MAILLARD		
2019-06-30	487770	55.19
LE VERSANT DE CHARLE		
TOTAL		296.64
ÉPICERIE DU VILLAGE INC.		
2019-06-23	1	16.38
ALIMENTS ST-JEAN		
TOTAL		16.38
EQUIPEMENT GMM INC.		
2019-06-03	112027	371.77
CABLE RÉSEAU		
2019-06-06	112956	40.23
SWITCH		
2019-06-01	141862-S	87.47
NOIR		
2019-06-01	141863-S	125.78
COULEUR		
TOTAL		625.25
E.R.L.ENR.		
2019-06-01	156977	1 870.07
ESCARPEMENT		
TOTAL		1 870.07
FLEURISTE RÊVE EN FLEURS		
2019-06-23	263159	477.14
ROSES		
TOTAL		477.14
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		
2019-06-03	201901208903	24.00

AVIS DE MUTATION		
TOTAL		24.00
GROUPE PAGES JAUNES		
2019-06-13	19-7254719	73.83
JOURNAUX		
TOTAL		73.83
HYUNDAI JEAN-ROCH THIBEAULT INC.		
2019-06-11	2248688	66.55
ESSENCE		
TOTAL		66.55
LAFOND COTE, ARCHITECTES		
2019-06-03	000005137	6 898.50
NOUVELLE TOUR D'OBSE		
TOTAL		6 898.50
LAITERIE DE CHARLEVOIX		
2019-06-23	457951	61.10
CHEDDAR POUR LA ST-J		
TOTAL		61.10
LES ATTACHES TRANS-QUEBEC INC.		
2019-06-01	283804	420.24
SCRAPER BOLT		
TOTAL		420.24
LES EXTINCTEURS CHARLEVOIX INC.		
2019-06-01	17539	198.59
INSPECTION CASSE-CRO		
TOTAL		198.59
LE SPÉCIALISTE DU STYLO - PAPETERIE INC.		
2019-04-01	626185	539.23
CHAISE CARO		
2019-04-01	626770	762.03
CHAISEÉRIC BERFGERON		
TOTAL		1 301.26
LES TRANSPORTEURS EN VRAC CHARLEVOIX IN		
2019-06-21	21	2 257.09
232 011	521.00	
2019-06-07	6215	3 174.93
PONCEAU ST-PLACIDE		
2019-06-26	13518	351.76
PARC INDUSTRIEL		
2019-06-21	18897	473.87
PARC INDUSTRIEL		
2019-06-19	19145	663.42
PARC INDUSTRIEL		
2019-06-21	062851	1 137.29
PARC INDUSTRIEL		
2019-06-14	19-1	2 345.03
PONCEAU ST-PLACIDE		
TOTAL		10 403.39
LOCATIONS GALIOT INC.		
2019-06-12	67394-0	78.35
LOCATION MACHINERIE		
TOTAL		78.35
MACPEK INC.		
2019-06-12	11341730-00	20.84
FOURNITURES		
2019-06-14	11341730-01	17.18
FOURNITURES GARAGE		
TOTAL		38.02
MAXI MÉTAL INC.		
2019-06-17	53105	46.60
RÉPARATION TUYAU À L		
TOTAL		46.60
MAXI		
2019-06-26	211	42.35

ALIMENTS CAMP DE JOU		
2019-06-23	216	33.56
ALIMENTS ST-JEAN		
2019-06-25	015641	6.90
ALIEMENTS CAMP DE JO		
TOTAL		82.81
MEUNERIE CHARLEVOIX INC.		
2019-06-11	004-583919	264.44
PONCEAU ST-PLACIDE		
2019-06-11	004-583951	940.90
FOURNITURES ST-JEAN		
2019-06-12	004-583963	1 319.43
PONCEAU ST-PLACIDE		
2019-06-12	F004-583961	126.43
FOURNITURES VOIRIES		
TOTAL		2 651.20
MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS		
2019-06-11	0221000412	43.60
CONSTAT D'INFRACTION		
TOTAL		43.60
MRC DE CHARLEVOIX		
2019-06-18	5484	1 292.75
DÉBOISEMENT		
2019-06-25	5500	106 367.25
QUOTES PART 2019		
TOTAL		107 660.00
COUR MUNICIPALE MRC CÔTE DE BEAUPRÉ		
2019-06-03	CRF1900214	100.00
DOSSIER MATIÈRE CIVI		
TOTAL		100.00
PIECES D'AUTOS G.G.M.		
2019-06-13	084-390135	492.16
PLAQUETTES		
2019-06-19	084-390779	41.42
FOURNITURES GARAGE		
TOTAL		533.58
NOVA ENVIROCOM		
2019-06-18	16477	274.47
SOUPER BÉNÉVOLES		
TOTAL		274.47
NORTRAX QUÉBEC INC.		
2019-06-18	123	411.63
LOADEUR		
TOTAL		411.63
PARADIS		
2019-06-10	0818515	2 540.45
FLEURS ET POTS		
2019-06-11	0818520	109.23
NATURE SOURCE		
TOTAL		2 649.68
PG SOLUTIONS INC.		
2019-06-01	STD35894	678.35
FORMATION SÉCURITÉ C		
TOTAL		678.35
UNI-SELECT CANADA STORES INC.		
2019-06-18	1692-84718	70.83
FOURNITURES GARAGE		
TOTAL		70.83
PRECISION S.G. INC		
2019-06-27	22825	1 040.04
ONE WAY, GRADER, PEL		
TOTAL		1 040.04
PUROLATOR INC.		
2019-06-21	441763935	11.04

FRAIS DE TRANSPORT	
TOTAL	11.04
REAL HUOT INC.	
2019-06-04 5402629	2 132.79
RUISSEAU ESCARPEMENT	
2019-06-06 5402753	114.48
COLLET	
2019-06-01 5402848	114.48
PONCEAU ST PLACIDE	
2019-06-19 5704538	2 997.98
PONCEAU ST-PLACIDE	
TOTAL	5 359.73
SCOLART	
2019-06-27 1031761	81.17
FOURNITURES TERRAIN	
TOTAL	81.17
SEL WARWICK INC.	
2019-06-20 1-188155	6 381.11
CALCIUM	
TOTAL	6 381.11
SERVICE DE TRAITEUR	
2019-06-23 3994	758.83
NOURRITURES POUR FAD	
TOTAL	758.83
SANI CHARLEVOIX INC.	
2019-06-01 F001-059784	2 615.68
OUVRAGE INDUSTRIEL	
TOTAL	2 615.68
SOLUGAZ	
2019-06-13 1604011513	46.01
PROPANE CASSE-CROUTE	
2019-06-17 389617	68.99
LOCATION RÉSERVOIR D	
2019-06-18 390254	90.26
LOCATION OXYGÈNE	
TOTAL	205.26
SÉCUOR INC.	
2019-06-15 388348	19.53
TÉLÉSURVEILLANCE	
2019-06-15 388349	19.53
TÉLÉSURVEILLANCE CAS	
2019-06-13 391719	146.60
MAIN-D'OEUVRE COMMER	
TOTAL	185.66
TERRASSEMENT EXCAVATION 3D	
2019-06-20 701	1 154.35
RUISSEAU D'ESCARPEME	
TOTAL	1 154.35
TOROMONT CAT (QUÉBEC)	
2019-06-01 9012233739	73.18
FILTREUR SOUFLEUR	
TOTAL	73.18
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY AVOCATS	
2019-06-19 0000114545	3 054.21
GÉNÉRAL	
2019-06-19 0000114546	505.89
CONTESTATION CONFORM	
2019-06-19 0000114548	8 446.08
PROJET CLUB MED	
2019-06-19 0000114550	2 411.31
CONSTRUCTION POLARIS	
2019-06-19 0000114552	10 721.51
TRAVAUX ASSAINISSEME	
2019-06-19 0000114556	3 141.35

PROLONGEMENT ET TERM		
2019-06-19 0000114557		12 105.14
CONSTRUCTION POLARIS		
2019-06-19 0000114561		1 124.92
TRANSACTIONS COMPLEX		
2019-06-19 0000114562		4 120.82
REVENDICATION REQUIS		
2019-06-19 0000114563-1		13 050.57
NÉGOCIATION DE LA CO		
2019-06-19 0000114564		531.77
CONTESTATION DE GRIE		
2019-06-19 0000114565		11 581.62
POUR SERVICES PROFES		
2019-06-19 0000114597		8 297.08
RECOUVREMENT DE TAXE		
2019-06-19 0000114605		2 866.29
RECOUVREMENT DE TAXE		
2019-06-19 0000114631		782.52
SERVICE PREMIÈRE LIG		
<b>TOTAL</b>		<b>82 741.08</b>
<b>WURTH CANADA LIMITEE</b>		
2019-06-13 23560144		404.94
FOURNITURES		
<b>TOTAL</b>		<b>404.94</b>
<b>YVON DUCHESNE ET FILS INC.</b>		
2019-06-01 200732		542.32
OUTILS + PONCEAU ST-		
<b>TOTAL</b>		<b>542.32</b>
<b>SOUS-TOTAUX 72 FOURNISSEURS</b>		<b>288 004.68</b>
<b>SOUS-TOTAL PAR NO DE G/L</b>		
<b>FOURNISSEURS</b>		<b>288 004.68</b>
<b>CASSE-CROUTE &amp; LOISIRS</b>		
<b>BMR CHEZ S.DUCHESNE INC.</b>		
2019-06-03 1746201		13.75
TUYAU ROBINET		
<b>TOTAL</b>		<b>13.75</b>
<b>GROUPE COLABOR INC.</b>		
2019-06-01 6510546		939.88
ALIMENTS CASSE-CROUT		
2019-06-04 6530783		1 317.64
ALIMENTS CASSE-CROUT		
2019-06-12 6540902		879.55
ALIMENTS CASSE-CROUT		
2019-06-19 6552308		580.01
ALIMENTS CASSE-CROUT		
<b>TOTAL</b>		<b>3 717.08</b>
<b>DISTRIBUTION SIMARD INC.</b>		
2019-06-27 64238		39.03
FOURNITURES CASSE-CR		
<b>TOTAL</b>		<b>39.03</b>
<b>ÉPICERIE DU VILLAGE INC.</b>		
2019-06-08 2		22.56
ALIMENTS CASSE-CROUT		
2019-06-08 3		24.44
ALIMENTS CASSE-CROUT		
2019-06-08 5		18.40
ALIMENTS CASSE-CROUT		
<b>TOTAL</b>		<b>65.40</b>
<b>FERME LA MARRE INC.</b>		
2019-06-01 2164		60.00
BOEUF HACHÉ CASSE-CR		
2019-06-17 2183		62.58

BOEUF HACHÉ		
2019-06-22	2185	28.80
BOEUF HACHÉ		
2019-06-25	2187	60.00
BOEUF HACHÉ		
2019-06-27	2194	65.04
BOEUF HACHÉ		
<b>TOTAL</b>		<b>276.42</b>
<b>LAITERIE DE CHARLEVOIX</b>		
2019-06-01	457268	183.30
CHEDDAR EN GRAINS C-		
2019-06-02	457344	152.75
ALIMENTS CASSE-CROUT		
2019-06-06	457448	183.30
CHEDDAR EN GRAINS C-		
2019-06-13	457621	213.85
CHEDDAR		
2019-06-20	457859	152.75
CHEDDAR		
2019-06-25	457968	122.20
CHEDDAR		
2019-06-27	458061	244.40
CHEDDAR EN GRAINS		
<b>TOTAL</b>		<b>1 252.55</b>
<b>MAXI</b>		
FORMACTION		1 967.61
2019-06-30	2007	
2019-06-27	1	138.50
ALIMENTS CASS-CROUTE		
2019-06-27	2	115.67
ALIMENTS CASSE-CROUT		
2019-06-18	12	152.00
ALIMENTS POUR LE CAS		
2019-06-18	123	169.33
ALIMENTS CASSE-CROUT		
2019-06-25	125	170.00
NOURRITURES CASSE-CR		
2019-06-20	202	3.00
ALIMENTS CASSE-CROUT		
2019-06-27	203	20.26
ALIMENTS CASSE-CROUT		
2019-06-14	211	24.20
ALIMENTS CASSE-CROUT		
2019-06-26	213	30.32
ALIMENTS CASSE-CROU		
2019-06-24	215	45.10
ALIMENTS CASSE-CROUT		
2019-06-25	245	175.67
ALIMENTS CASSE-CROUT		
2019-06-18	1234	178.67
ALIMENTS CASSE-CROUT		
2019-06-01	012253	142.18
ALIMENTS CASSE-CROUT		
2019-06-18	012336	161.53
ALIMENTS CASSE-CROUT		
2019-06-20	013339	121.15
ALIMENT CASSE-CROUTE		
2019-06-02	014765	79.29
ALIMENTS CASSE-CROUT		
<b>TOTAL</b>		<b>1 726.87</b>
<b>NOVA ENVIROCOM</b>		
2019-06-18	16477	1 115.15
BOITES À LUNCH CASSE		
2019-06-28	16642	372.52

## FOURNITURES CASSE-CR

TOTAL		1 487.67
<b>SOUS-TOTAUX</b>	<b>8 FOURNISSEURS</b>	<b>8 578.77</b>

<b>SOUS-TOTAL PAR NO DE G/L</b>		
FOURNISSEURS		8 578.77

**\*\* TOTAUX \*\***                      **80 FOURNISSEURS**                      **295 935.38**

Il est proposé par Olivier Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François autorise le paiement des comptes à payer pour juin 2019, comme ci-dessus rédigés et communiqués.

ADOPTÉE

Rés.040719

3.1- Liste des chèques et des paiements effectués suivant les comptes acceptés en juin 2019, les résolutions ainsi que les dépenses effectuées en vertu du règ. no 367.

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO DE CHÈQUE	MONTANT
S.COTÉ ELECTRIQUE INC.	5510	1 007.18
SOMMETS CHARLEVOIX	5511	400.00
RÉSEAU CHARLEVOIX	5512	27 660.73
POSTE CANADA	5513	144.59
MINISTRE DES FINANCES	5514	151 051.00
RICHARD SIMARD	5515	208.01
L'ATELIER URBAIN	5516	13 216.90
9238-9253 QUÉBEC INC.	5517	68.81
ALAIN CÔTÉ	5518	574.88
ASSOCIATION DES DIRECTEURS	5519	937.05
AGENCE POUR VIVRE CHEZ SOI	5520	5 524.18
A.TREMBLAY & FRERES LTEE	5521	310.65
AUBE ANCTIL PICHETTE ET ASS.	5522	12 601.26
BARRIÈRE QMB INC.	5523	1 264.73
BMR CHEZ S.DUCHESNE INC.	5524	249.26
BOUCHERIE CHARCUTERIE	5525	71.69
CAMIONS GLOBOCAM QUÉBEC ET LÉVIS	5526	329.15
CAMION INTERNATIONAL ELITE	5527	170.87
CÈDRÉCO	5528	392.52
CEGEP DE JONQUIERE	5529	241.45
CHEZ S. DUCHESNE INC.	5530	818.17
CLIFFORD UNDERWOOD HYDRAULIQUE LTD.	5531	1 219.88
S.R.S. ENVIRONNEMENT	5532	3 794.18
CLINIQUE D'APPAREILS MÉNAGERS L.R.ENR.	5533	243.64
COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX	5534	411.48
DENYS FORGUES	5535	2 620.00
LES HUILES DESROCHES INC.	5536	1 162.22
DISTRIBUTION SIMARD INC.	5537	439.40
DISTRIBUTION SIMARD INC.	5538	205.72
E.R.L.ENR.	5539	1 274.97
EQUIPEMENT GMM INC.	5540	455.40
EQUIPEMENT GMM INC.	5541	312.72
FORMACTION	5542	6 951.50
FERME LA MARRE INC.	5543	61.80
GARAGE DENIS MORIN	5544	88.99
GARAGE JEAN-CLAUDE SIMARD	5545	405.95
HYUNDAI JEAN-ROCH THIBEAULT INC.	5546	12 720.26
JOSEPH AIME GAGNON	5547	402.41
LAM-E (QUEBEC)	5548	861.01
LES GAZONS JUNIOR & DÉNEIGEMENT	5549	402.41

LES TRANSPORTEURS EN VRAC CHARLEVOIX IN LOCATIONS GALIOT INC.	5550	1 582.90
MAXI	5551	577.67
MEUNERIE CHARLEVOIX INC.	5552	52.63
MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS	5553	24.52
MRC DE CHARLEVOIX	5554	51.56
NORTRAX QUÉBEC INC.	5555	488.74
NOVA ENVIROCOM	5556	899.24
ORIZON MOBILE	5557	286.65
GROUPE PAGES JAUNES	5558	34.20
PG SOLUTIONS INC.	5559	73.83
PHIL. LAROCHELLE EQUIPEMENT INC.	5560	287.44
PIECES D'AUTOS G.G.M.	5561	1 205.62
POULIN RADIATEURS LIMOILOU INC	5562	319.11
PUROLATOR INC.	5563	2 779.18
SERRUPRO - SERRURIER CHARLEVOIX	5564	5.47
SERVICE DE TRAITEUR	5565	364.93
SERVODIRECTION D.S.G.	5566	200.00
SOLUGAZ	5567	443.08
ÉNERGIES SONIC INC.	5568	579.62
STRONGCO	5569	12 434.59
TRANSPORT R.J. TREMBLAY	5570	811.86
TREMBLAY & FORTIN	5571	58.86
TROMONT CAT (QUÉBEC)	5572	689.85
UNI-SELECT CANADA STORES INC.	5573	67.33
VILLE DE BAIE-SAINT-PAUL	5574	490.10
YVON DUCHESNE ET FILS INC.	5575	1 149.36
S.COTÉ ELECTRIQUE INC.	5576	568.37
VERONIQUE TREMBLAY	5577	40.24
MÉLISSA DUFOUR	5578	50.00
ALINE DUFOUR	5579	50.00
AUDREY DUFOUR	5580	50.00
ISABELLE SIMARD LAVOIE	5581	50.00
VÉRONIQUE TREMBLAY	5582	50.00
MYLÈNE SIMARD & JACQUES LAVOIE	5583	50.00
JOANY TREMBLAY	5584	50.00
MÉLISSA PILOTE	5585	50.00
MARC LAVOIE	5586	80.00
LE REGROUPEMENT DES ARTISTES ET ARTISANS	5587	600.00
	5588	4 000.00

<b>NOM DU FOURNISSEUR</b>	<b>NUMÉRO DE CHÈQUE</b>	<b>MONTANT</b>
COMMUNICATIONS CHARLEVOIX	3993	549.41
CARRA	3994	637.15
HYDRO-QUEBEC	3995	730.65
HYDRO-QUÉBEC	3996	1 343.55
BELL MOBILITÉ	3997	136.55
TELUS MOBILITE	3998	318.34
BELL CANADA	3999	144.52
BELL CANADA	4000	206.78
BELL CANADA	4001	93.61
DESJARDINS SECURITE FINANCIERE	4002	7 732.91
FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ	4003	36.00
REVENU CANADA	4004	9 925.67
REVENU QUÉBEC	4005	25 578.12
COMMUNICATIONS CHARLEVOIX	4006	454.15
COMMUNICATIONS CHARLEVOIX	4007	183.94
DERY TELECOM	4008	91.93
DERY TELECOM	4009	57.43
DERY TELECOM	4010	54.62
COMMUNICATIONS CHARLEVOIX	4011	454.15

Il est proposé par Olivier Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal prend acte de la liste des chèques émis et des prélèvements de juin 2019 et comme ci-dessus rédigés et communiqués.

ADOPTÉE

#### 4.- Avis de motion & règlements

##### 4.1- Avis de motion – modifiant le règlement de zonage no 603

Je soussigné, Marie-Ève Gagnon, conseillère, donne avis que je présenterai lors d'une prochaine assemblée publique, un règlement pourvoyant à la modification du **règlement de zonage numéro 603** dans le but :

- Interdire dans toutes les zones, lorsque l'usage « résidence de tourisme » y est autorisé, la construction d'un nouveau bâtiment principal ou le changement d'usage d'un bâtiment principal existant dont l'usage projeté est « résidence de tourisme », si le terrain où est projeté le bâtiment devant abriter cet usage est situé à moins de 150 mètres de toutes autres limites de terrain dont l'habitation est à usage « résidentiel ».

En conséquence de ce qui précède, aucun permis de construction ou certificat d'autorisation ne pourra être accordé pour l'exécution de travaux ou l'utilisation d'un immeuble qui, advenant l'adoption du règlement faisant l'objet de l'avis de motion, seront prohibés.

Une copie du règlement sera remise aux membres du Conseil au plus tard trois jours avant le début de la séance d'adoption dudit règlement.

Rés.050719

##### 5.1- Acquisition – Camion 6 x 4 avec équipement de déneigement

Attendu que le conseil municipal avait procédé à un appel d'offre, via le SEAO, pour l'acquisition d'un camion 6 x 4 incluant l'équipement de déneigement;

Attendu qu'une seule soumission a été reçue de Camion International Élite Ltée;

Attendu que la soumission reçue est conforme au devis;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François procède à l'acquisition du camion 6 x 4 incluant l'équipement de déneigement et pour un montant de 306 382 \$ excluant les taxes applicables;

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François affecte au paiement dudit camion, son fonds de roulement qui sera remboursé sur une période de 10 ans;

Que la vente du camion freithliner viendra rembourser le fonds de roulement dès réception du paiement de la vente ce celui-ci;

Que le fruit de la vente de l'équipement de déneigement ne servant plus à l'usage du service de déneigement, viendra également rembourser le fonds de roulement.

ADOPTÉE

Rés.060719

##### 5.2- Mandat Tremblay, Fortin, arpenteurs – Dossier rue privée

Attendu que M. Bruno Lavoie informe le conseil municipal, suite à la visite des installations septiques dans la municipalité, que plusieurs propriétaires, dont la propriété est située sur la rue privée, propriété de M. Claude Bouchard et de Mme Louiselle Simard sont non conformes;

Attendu l'importance pour tous les propriétaires pouvant être desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égout municipal de se conformer;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Jérôme Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal autorise la directrice générale à rencontrer lesdits propriétaires pour discuter du projet de mise aux normes;

Que si les services d'un arpenteur sont nécessaires la directrice générale est autorisée à donner mandat.

ADOPTÉ

Rés.070719

5.3- Déneigement – secteur du Le Fief – soumission

Attendu que la municipalité a placé sur le site du SEAO, un appel d'offre visant le déneigement du secteur du Le Fief du Massif pour la saison 2019/2020 avec possibilité d'ajouter une saison hivernale supplémentaire soit 2020/2021;

Attendu les soumissions reçues :

- Déneigement S.C.S. taxes non conforme	7 350.00 \$	plus
- Transport Denis Bouchard Inc. taxes conforme	7 743.00 \$	plus

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François retient la soumission de Transport Denis Bouchard Inc, soit la plus basse soumission conforme.

ADOPTÉE

Rés.080719

5.5- Camion 4 x 4 (pickup) – soumission

Attendu que la municipalité a placé sur le site du SEAO, un appel d'offre visant l'achat d'un camion 4 x 4 (pickup);

Attendu les soumissions reçues :

- Performance Sport applicables	36 183 \$ plus les taxes	Conforme
- Beauce Auto applicables	39 143 \$ plus les taxes	Conforme

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François retient la soumission de Performance Ford au montant de 36 183 \$ plus les taxes applicables, soit la plus basse soumission conforme;

Que le poste budgétaire no 23 70170 000 sera diminué du même montant.

ADOPTÉE

Rés.090719

5.6- Demande de permis de construction phase 2 « Les Dômes de Charlevoix » - en vertu du règlement sur les PIIA

Attendu la présentation au comité consultatif de l'urbanisme, par les promoteurs, soit messieurs Simon Veilleux et Simon Allard, pour la phase 2 du projet de « Les Dômes de Charlevoix », ainsi que pour fournir des explications sur la différence d'implantation des 3 dômes de la première phase;

Attendu que pour fin d'illustration et de compréhension, les promoteurs ont remis aux membres un document présentant les implantations proposées et réelles de la phase 1, l'implantation projetée des dômes de la phase 2, ainsi qu'une note explicative concernant l'implantation réelle des 3 premiers dômes;

Attendu que les nouveaux dômes seront à l'identique de ceux de la première phase;

Attendu que le comité consultatif de l'urbanisme recommande au conseil municipal d'autoriser le responsable de l'urbanisme à émettre le permis pour l'érection de deux (2) dômes supplémentaires pour la phase 2 du projet d'hébergement « Les Dômes de Charlevoix »;

Attendu que le comité consultatif de l'urbanisme recommande également que le permis délivré fasse clairement mention que le service d'urbanisme soit informé advenant une différence entre l'implantation proposée et celle sur le terrain;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Marie-Ève Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François accepte la recommandation de son comité consultatif de l'urbanisme;

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

ADOPTÉE

Rés.100719

5.7- Demande de certificat d'autorisation de travaux correctifs à un mur de soutènement lot 4 791 838 (954, rue Principale) – opinion géotechnique – zone à risques de mouvements de terrain

Attendu que l'opinion géotechnique de M. Raymond Juneau, ingénieur, pour *Laboratoire d'expertises de Québec Ltée*, datée du 21 mai 2019 et déposée pour étude par le comité consultatif de l'urbanisme pour le 954, rue Principale et ayant pour objet des travaux correctifs à une section d'un mur de soutènement de l'adresse en question;

Attendu que l'opinion géotechnique comprend toutes les informations exigibles en vertu du règlement de zonage;

Attendu que l'opinion stipule que ces travaux devraient être réalisés dans la période située entre le 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre;

Attendu que les membres du CCU sont d'avis que les travaux peuvent être réalisés, mais qu'une attestation de conformité du professionnel devrait être fournie à la fin des travaux;

Attendu que le comité consultatif de l'urbanisme recommande au conseil municipal d'autoriser le responsable de l'urbanisme à autoriser la demande de certificat d'autorisation pour les travaux correctifs à une section du mur de soutènement;

Attendu qu'il est également recommandé d'inscrire au certificat d'autorisation, à titre de condition, l'obligation du propriétaire de fournir une attestation du professionnel à l'effet que les travaux ont été réalisés selon les termes et recommandations inscrits à son opinion géotechnique;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Marie-Ève Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François accepte la recommandation de son comité consultatif de l'urbanisme;

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

ADOPTÉE

Rés.110719

5.8- Demande de permis d'agrandissement lot 4 791 615 (27, rue Émile-Gagné) – opinion géotechnique – zone à risques de mouvements de terrain

Attendu que l'opinion géotechnique de M. Raymond Juneau, ingénieur, pour *Laboratoire d'expertises de Québec Ltée*, datée du 17 mai 2019 à leur dossier 5120-38-01 et déposée pour étude au comité consultatif de l'urbanisme pour le 27, rue Émile-Gagné ayant pour objet un agrandissement du bâtiment principal du côté ouest;

Attendu que l'opinion géotechnique comprend toutes les informations exigibles en vertu du règlement de zonage;

Attendu l'absence d'information sur les dimensions, l'implantation et les fondations de l'agrandissement projeté;

Attendu la pente aigue du talus, la présence de la résidence sur la crête de celui-ci, le mouvement au fil des ans de la structure de la galerie, ainsi que d'autres informations inscrites au rapport;

Attendu qu'après évaluation des informations contenues à cette opinion géotechnique, les membres du comité consultatif de l'urbanisme sont d'avis que le risque est bien présent;

Attendu que le comité recommande au conseil municipal de refuser la demande de permis de construction pour l'agrandissement de cette résidence;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Marie-Ève Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François accepte la recommandation de son comité consultatif de l'urbanisme et refuse l'émission dudit permis;

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

ADOPTÉE

Rés.120719

5.9- Demande de permis d'agrandissement/transformation lots 4 791 745 et 4 791 746 (1110, rue Principale) – opinion géotechnique – zone à risques de mouvements de terrain

Attendu l'opinion géotechnique de M. Raymond Juneau, ingénieur, pour *Laboratoire d'expertises de Québec Ltée*, datée du 14 mai 2019 à leur dossier 5120-37-01 et déposée pour étude au comité consultatif de l'urbanisme, pour la propriété située entre les numéros 1102 et 1110, rue Principale [agrandissement du 1110] ayant pour objet l'agrandissement pour l'ajout d'une seconde unité d'habitation;

Attendu que l'opinion géotechnique du même professionnel, datée du 12 juillet 2010, au dossier 4710-82, fait partie intégrante, pour fin de complément d'information, de l'étude 5120-37-01;

Attendu que l'opinion géotechnique comprend toutes les informations exigibles en vertu du règlement de zonage;

Attendu que l'opinion précise que le mur de fondation arrière du bâtiment pourrait servir de mur de soutènement à condition qu'il soit conçu pour résister à la poussée latérale des sols en pente;

Attendu que l'opinion précise également comment devrait être aménagé le remblai derrière la fondation;

Attendu que les membres présents sont d'avis que les travaux peuvent être réalisés, mais qu'une attestation de conformité du professionnel devrait être fournie à la fin des travaux;

Attendu que le comité recommande au conseil municipal d'accorder la demande de permis de construction pour l'agrandissement et la transformation de la résidence du 1110, rue Principale et qu'il soit inscrit au permis, à titre de condition, l'obligation du propriétaire de respecter les recommandations de l'opinion géotechnique concernant la construction du mur de fondation et l'aménagement du remblai arrière, et qu'une attestation du professionnel, à l'effet que les travaux ont été réalisés selon les termes et recommandations inscrits à son opinion géotechnique, soit fournie;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Marie-Ève Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François accepte la recommandation comité consultatif de son de l'urbanisme;

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

ADOPTÉE

Rés.130719

5.10- Demande de permis de construction lot 4 793 115 (chemin Jori-Smith) – en vertu du règlement sur les PIIA

Attendu la demande de permis de construction pour le lot 4 793 115 (chemin Jori-Smith) doit faire l'objet de l'avis du comité consultatif de l'urbanisme en vertu du Règlement sur les PIIA;

Attendu que la demande de permis est conforme aux règlements d'urbanisme;

Attendu que l'architecture du bâtiment projeté, les revêtements à être utilisés, selon les teintes illustrées au plan en couleur déposés à l'appui de la demande;

Attendu que le comité consultatif de l'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter la demande de permis de construction;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Marie-Ève Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François accepte la recommandation comité consultatif de son de l'urbanisme;

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

ADOPTÉE

Rés.140719

5.11- Demande de permis de construction garage privé lot 4 791 953 (10, rue Dufour) – en vertu du règlement sur les PIIA

Attendu que la demande de permis de construction pour un garage privé se doit d'être analysée par le Comité en vertu du règlement sur les PIIA;

Attendu que les dimensions et l'implantation du garage sont conformes;

Attendu que les matériaux de revêtement extérieur du garage seront les mêmes que ceux de la résidence;

Attendu que le comité consultatif de l'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter la demande de permis de construction;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Marie-Ève Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François accepte la recommandation comité consultatif de son de l'urbanisme;

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

ADOPTÉE

Rés.150719

5.12- Demande de permis de construction d'une remise lot 4 791 860 (9, rue du Couvent) – en vertu du règlement sur les PIIA

Attendu que la demande de permis de construction pour une remise doit être analysée par le comité consultatif de l'urbanisme en vertu du règlement sur les PIIA;

Attendu que les dimensions et l'implantation de la remise sont conformes;

Attendu que les matériaux de revêtement extérieur (murs et toiture) de la remise, à savoir pour les murs *Maibec* de couleur lamosite (gris), la toiture en bardeaux d'asphalte noir, ainsi que la porte et coins du bâtiment de teinte blanche;

Attendu l'architecture de la remise, selon les photos déposées à l'appui de la demande;

Attendu que le comité consultatif de l'urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter la demande de permis de construction;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Marie-Ève Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François accepte la recommandation comité consultatif de son de l'urbanisme;

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

ADOPTÉE

Rés.160719

5.13- Formation élus

Attendu les formations suivantes offertes aux élus par la FQM ;

- La prise de décision en urbanisme ;
- La gestion financière municipale (en prévision des budgets) ;
- La préparation et la participation des élus aux assemblées ;
- Travail d'équipe ;
- Initier le changement.

Attendu que Mme Marie-Ève Gagnon, conseillère est intéressée à participer à certaines des formations offertes et entre autres, La prise de décision en urbanisme et La préparation et la participation des élus aux assemblées ;

Attendu que M. Serge Bilodeau, conseiller est intéressé à participer à La gestion financière municipale et Initier le changement;

Attendu que le budget disponible à la formation des élus s'élève à 1000.00 \$ ;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Jacques Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François accepte que les élus(e) puissent participer aux formations suivantes :

Que le conseil municipal fait les transferts budgétaires suivants :

- Du poste no 02 11000 310, un montant de 500.00 \$ sera transféré au poste no 02 11000 454
- Du poste no 02 11000 346, un montant de 250.00 \$ sera transféré au poste no 02 11000 454

Que les postes budgétaires no 02 11000 310 et no 02 11000 454 seront diminués des montants reliés à chacune des dépenses de formation concernées.

ADOPTÉE

(Mme Marie-Ève Gagnon quitte la table)

Rés.170719

5.14- Programme de soutien financier aux initiatives soutenant l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques

Attendu que « Le mathématique » octroie un soutien financier aux organismes qui développent de nouvelles activités favorisant la littératie et la numératie chez les enfants d'âge préscolaire;

Attendu que les activités doivent être offertes aux enfants âgés de 0 à 5 ans et peuvent également s'adresser à leurs parents;

Attendu que les activités doivent contribuer à l'acquisition, sans enseignement formel, des premières habiletés et connaissances liées à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques chez ces enfants, en vue de favoriser leur réussite éducative;

En conséquence de ce qui précède : Il est proposé par Olivier Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François est autorisé à déposer un projet dans le cadre de ce programme et ce, en collaboration avec un ou des membres de la Bibliothèque municipale Gabrielle Roy.

ADOPTÉE

(Mme Marie-Ève Gagnon revient à la table)

Rés.180719

5.15- Appel de candidature – Comité environnemental

Attendu que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François a adopté sa Politique environnementale;

Attendu que dans les actions proposées, certaines le seront par un comité soit :

Installer une boîte à « idées vertes »		Comité
Effectuer un suivi annuel et fournir une rétroaction sur les réalisations relatives à la politique de gestion des matières résiduelles		Comité
Créer un tableau d'affichage « vert » pour y afficher des conseils utiles, des notes et des rapports sur les progrès réalisés		Comité

En conséquence : Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François lance un appel à tous, afin d'inviter les citoyens sensibles et un jeune du primaire et du secondaire à l'environnement, à joindre ce comité;

Que le conseil municipal donne mandat à Mme Marie-Ève Gagnon, conseillère pour joindre ledit comité qui sera formé pour ce dossier.

ADOPTÉE

Rés.190719

5.16- Retrait – Enseigne limite MRC de Charlevoix

Attendu que l'enseigne aux limites de Petite-Rivière-Saint-François et de Saint-Tites des Caps est détériorée;

Attendu que le conseil municipal n'entend pas la remplacer dans un avenir prochain;

En conséquence : Il est proposé par Serge Bilodeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François en autorise le retrait.

ADOPTÉE

Rés.200719

6- Prise d'acte de la liste des permis émis en juin 2019

Il est proposé par Jérôme Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François prend acte de la liste des permis émis en juin 2019.

ADOPTÉE

7- Courrier de juin 2019

**DEMANDE**

Rés.210719

La Fondation de l'hôpital de Baie St-Paul

Attendu que le conseil municipal n'a pu traiter la demande d'aide financière pour la tenue de la journée de Golf de la Fondation de l'hôpital de Baie-Saint-Paul;

Attendu que le conseil municipal est désireux d'offrir un don à la Fondation :

En conséquence : Il est proposé par Jacques Bouchard et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François fait don d'un montant de 100 \$ à la Fondation de l'Hôpital de Baie St-Paul;

Que le poste budgétaire no 02 19100 996 sera déduit du même montant.

ADOPTÉE

8- Divers

9- Rapport des conseillers(ère)

Publié sur les réseaux sociaux.

10- Questions du public

Transmis au conseil municipal

Rés.220719

11- Levée de l'assemblée

À vingt une heures neuf minutes, la séance est levée sur proposition de Jérôme Bouchard, conseiller(ère) et résolu à l'unanimité des conseillers(ère) présents.

ADOPTÉE

Gérald Maltais, maire

Francine Dufour, d.g.